



Qu'il s'agisse des actions d'éducation à la santé à l'école, des négociations conventionnelles qui s'engagent avec les pouvoirs publics ou de la nécessité de répondre à la remise en cause par la presse de l'importance de certaines recommandations en matière d'hygiène bucco-dentaire, notre rentrée se place résolument sous le signe de la lutte contre les inégalités de santé. Une lutte qui est loin d'être achevée.

**|| NOTRE MESSAGE
SUR L'IMPORTANCE DE
LA PRÉVENTION À L'ÉCOLE
A ÉTÉ ENTENDU PAR LES
POUVOIRS PUBLICS.
EN SERA-T-IL DE MÊME POUR
NOS PROPOSITIONS SUR
LA MISE EN PLACE D'UN
PARCOURS DE SANTÉ DANS
LES CABINETS? ||**

C'est forte de ce constat que l'Assurance maladie a décidé d'accentuer dès septembre la campagne de sensibilisation à la santé bucco-dentaire dans les écoles.

Pour ce faire, elle a pris trois mesures: davantage d'enfants et de classes concernées, choisis en étroite collaboration avec la médecine scolaire, un élargissement des actions aux enfants de grande section de maternelle, et surtout un examen individuel de dépistage en classe pour les enfants de 6 ans scolarisés dans les écoles concernées par l'action. Ce sera, pour un grand nombre d'enfants, un premier contact avec un chirurgien-dentiste. L'occasion de prodiguer à chaque enfant des conseils adaptés à SA santé bucco-dentaire et de lui remettre un courrier pour ses parents. L'objectif de cet entretien individuel est aussi de lever les freins du recours aux soins présents dans certaines familles, qu'ils soient financiers ou psychologiques.

Les négociations conventionnelles seront notre deuxième temps fort. **L'UFSBD, qui ne participe pas aux négociations, a fait connaître ses propositions** pour améliorer la santé des Français aux trois syndicats représentatifs de la profession – la CNSD, l'UD et la FDSL – qui, comme en témoigne l'interview de leur président respectif à lire dans ce numé-

ro, les soutiennent à 100%. Ces propositions, nous les avons également adressées aux pouvoirs publics pour leur donner toutes leurs chances de passer de la parole aux actes. Le rôle clé de la prévention n'a-t-il pas été souligné dans la loi de santé?

Mais nous restons vigilants. Car sur le front de la prévention, la victoire n'est jamais acquise. Les articles parus cet été dans certains médias français pour mettre en doute l'efficacité du fil dentaire en sont un bon exemple.

40%

des Français ne consultent toujours pas de chirurgien-dentiste.

Dr SOPHIE DARTEVELLE, **présidente de l'UFSBD**